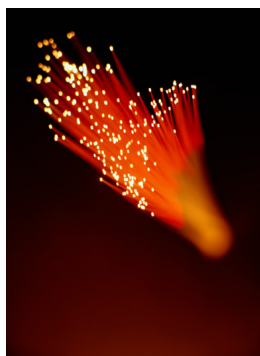


LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS ?



Etant donné le potentiel de développement que représente le très haut débit (réponse aux besoins des entreprises, nouveaux services...), l'Etat s'est engagé à équiper le territoire en Très Haut Débit (Programme National du Très Haut Débit) en accompagnant le déploiement notamment d'un vaste réseau de fibre optique, le FttH («Fiber to the home», «la fibre jusqu'à l'abonné», technologie la plus efficace aujourd'hui). Objectif de couverture : 70% de la population en 2020, 100% en 2025. Coût estimé : 21 milliards d'euros (Source : ARCEP).

LE ZONAGE : UN CONTEXTE DÉLICAT POUR LES VILLES MOYENNES ET LES TERRITOIRES RURAUX

148 communes, dites « zones denses » par l'Etat, seront spontanément couvertes par les opérateurs privés. Les zones « moins denses », elles, ont fait l'objet d'un appel à manifestation d'intention d'investir. L'absence de concertation par l'Etat avec les collectivités locales et de clarté concernant le cadre législatif

pour leur intervention ne facilite pas le déploiement du Très Haut Débit (THD) sur le territoire. Cependant, une chose est sûre, à l'échelle locale, les collectivités auront un rôle prépondérant.

UN DÉFI MAJEUR POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES : ÉVITER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

D'évidence, les opérateurs favoriseront les zones rentables. Les collectivités des zones « moins denses » devront donc s'engager dans la mise en place de Réseaux d'Initiative Publique (RIP) et favoriser la mutualisation des infrastructures d'accueil des fibres pour assurer l'accès au THD pour tous.

DES INVESTISSEMENTS LOURDS ET DES FINANCEMENTS INSUFFISANTS

Contrairement à la technologie de l'ADSL qui utilise les réseaux de téléphonie de France Telecom, le THD nécessite des investissements lourds pour déployer le réseau de fibre optique (80% du budget concerne le génie civil). L'Etat a budgétisé 2 milliards d'euros au titre du volet numérique des « Investissements d'avenir » dont 900 millions destinés aux infrastructures. Sur les 21 milliards nécessaires (cf. introduction), 7 milliards seraient apportés par les opérateurs (projets propres), 7 autres par les délégations de RIP et les 7 derniers par des structures publiques (Etat, collectivités territoriales, Union Européenne ...). Les 900 millions d'euros pèsent peu dans la balance.

L'ÉCHELLE D'INTERVENTION : LE DÉPARTEMENT, POUR GARANTIR LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET LA GESTION DES PRIORITÉS

L'importance des investissements et l'absence de financement rendraient absurde et surtout non rentable le

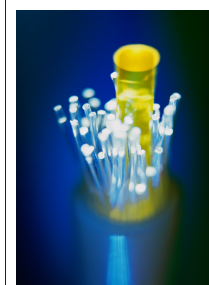
développement de réseaux parallèles. Pour coordonner l'action de tous (acteurs privés, publics, ...) et assurer l'équité d'équipement, il faudra donc définir les orientations et actions d'aménagement dans un document de cadrage : le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Créé au minimum à l'échelle d'un département, il sera pris en compte sans être opposable dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, ...).

PENSER LE TRÈS HAUT DÉBIT AUJOURD'HUI, POUR L'UTILISER PLEINEMENT DEMAIN

En période de crise, il sera particulièrement difficile de trouver le modèle d'investissement adéquat. Aux regards des actions de RIP déjà menées, lors du colloque TRIP 2011 de l'AVICCA, des doutes ont été exprimés sur les capacités réelles qu'auront les collectivités à s'équiper et tenir les objectifs fixés par l'Etat (cf. article « Dernière minute » en page 3). Les architectures de FttH qui seront déployées conditionneront le modèle économique et le retour sur investissement. Les acteurs publics et privés devront opérer un

arbitrage réfléchi et pertinent pour choisir les architectures les plus performantes conformément aux modèles économiques définis. Par ailleurs, l'ADSL offre un service de qualité. Passer à un forfait THD plus coûteux ne se fera que si l'utilisateur trouve une véritable utilité.

Le Très Haut Débit, véritable enjeu pour la



compétitivité et l'attractivité du territoire, doit rester une préoccupation des acteurs publics, y compris en temps de crise.

L'évolution de la gestion des territoires par les TIC (smart cities) et les services innovants (informations en temps réel, e-administration, réalité augmentée, utilisations d'applications simultanées ...) rendront la très haute connectivité du territoire indispensable. Les collectivités se doivent d'anticiper ces besoins et se lancer dès à présent dans la réflexion de l'aménagement THD de leur territoire

APRES LE FLASHCODE, SARLAT PASSE AU NFC

Afin d'améliorer l'accès à l'information touristique de sa ville, la municipalité de Sarlat (Périgord) a expérimenté un guide touristique mobile accessible grâce au dispositif du flashcode (code-barres en deux dimensions). Trois ans après, le bilan est positif et la ville se tourne aujourd'hui vers du TAG NFC.



Jean-Jacques de PERETTI, Maire de Sarlat

Dès 2009, constatant que les visiteurs de la ville sont toujours plus nombreux à s'équiper de téléphones portables, le maire, Jean-Jacques de Peretti, décide de proposer des services d'information mobiles en complément de la traditionnelle visite guidée. « Mobile Web Edition », solution tout en un développée par Orange, propose un outil de

création de site mobile, l'hébergement des pages et leurs contenus (vidéo, photo...) et la génération de codes 2D (flashcode ou QR code) associés à chacune de ces pages. Une cinquantaine de sites (publics ou privés) sont balisés et les premiers retours utilisateurs sont très positifs (800 connexions en 2011). En 2010, la municipalité a enrichi son



QR-code : l'histoire de Sarlat accessible grâce au NFC

guide dématérialisé d'un audio guide adapté aux personnes malvoyantes, sourdes et malentendantes. Pour 2012, la ville de Sarlat opte pour la technologie NFC : désormais les personnes équipées de smartphones de dernière génération n'ont plus besoin de prendre une photo du Flashcode, le simple fait de passer son téléphone à proximité du tag ouvre le site mobile. Toujours à la pointe de l'innovation en matière d'e-tourisme Sarlat la Canéda, la capitale du Périgord Noir, est une des premières villes à adopter la technologie NFC pour valoriser son patrimoine

architectural.

Prochaine étape : la traduction des contenus pour une accessibilité des informations touristiques aux visiteurs étrangers de la ville, accompagnée de la mise en place d'un réseau Wifi public en accès gratuit pour rendre ces contenus encore plus accessibles et gratuits quel que soit l'abonnement mobile du visiteur (notamment pour les visiteurs avec un forfait Internet mobile étranger).

Une nouvelle étape qui montre bien, s'il le fallait encore, que l'innovation n'est pas seulement réservée aux grandes collectivités et que les petites communes (Sarlat ne compte que 10 000 habitants) n'ont rien à envier aux grandes en matière d'e-tourisme.

Coût approximatif : entre 1500 et 4000 euros par an en fonction du nombre de tags, vidéos et pages du site avec un pack Orange, comprenant la création et l'hébergement du site Web nécessaire, le logiciel simple et en ligne de création de page Web, la création et l'administration des codes et étiquettes NFC, les statistiques d'usages •

En savoir + :

Soufiane ROUISSI, Conseiller municipal de Sarlat délégué aux TIC - rouissi.soufiane@sarlat.fr

Rubrique « Le point sur... » de ce numéro

A BORDEAUX, PROFITEZ DU WIFI GRATUIT

La municipalité de Bordeaux met à disposition un réseau Wifi ouvert et gratuit partout en ville. Pour ce faire, elle a mis en place un montage original avec l'opérateur espagnol Gowex qui propose une solution Wifi permettant un retour sur investissement pour les collectivités qui lui font confiance.



Concrètement, Gowex gère l'installation, le fonctionnement et l'entretien du réseau Wifi mais également les revenus générés par le réseau notamment grâce à la publicité géolocalisée. Par exemple, lorsqu'un utilisateur se connecte via une borne Wifi, une publicité apparaît pour le magasin au coin de la rue... Et ce n'est pas la seule source de revenus pour les collectivités...

La société, d'origine espagnole, a créé une plateforme permettant d'offrir gratuitement un accès Internet en Wifi aux mairies, mais également aux réseaux de transport, ou de boutiques, aux universités, aux bâtiments publics etc.

Elle équipe déjà près de 60 villes en Espagne et à l'international, avec près de 300 000 points d'accès. Grâce à sa plateforme de

gestion de publicité et de contenu basée sur la géolocalisation, Gowex propose un système de financement intéressant pour les collectivités en commercialisant de la publicité, des services mobiles et des opérations marketing générant des revenus et permettant d'amortir rapidement les équipements investis.

Les collectivités, opérateurs de transport ou d'équipement public peuvent choisir de proposer un accès entièrement gratuit avec de la publicité, en 512 Kbit/s ou plus rapide (1 Mbit/s) sur la base de 8 € / mois.

Concrètement, chaque utilisateur Gowex peut être localisé, grâce à l'identification de la borne Wifi sur laquelle il est connecté, lui donnant accès à une offre de services inégalée (promotions en magasins, informations hyperlocales, contenus personnalisés proposés par la ville, le réseau de transport, l'université, ou négociés avec d'autres fournisseurs de contenus : météo, programmes de cinéma, chaîne d'informations, etc.).

Pour les collectivités territoriales, enfin, disposer d'un réseau Wifi à grande

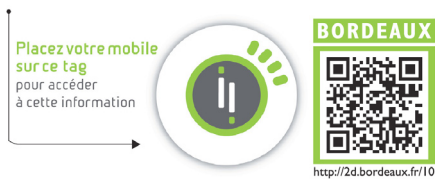


► échelle peut leur permettre de proposer toute une offre de services :

- Vidéo protection : des caméras de surveillance pourront être facilement connectées sur le réseau Wifi ;

- Gestion de trafic : des caméras permettant de gérer le trafic routier peuvent être connectées sur le réseau, diffusant des informations en temps réel aux utilisateurs, ou bien pour la gestion des parcmètres, prendre en charge les communications mobiles des agents publics via le Wifi, etc.

La nature vous livre ses secrets



Une panoplie très large de solutions pour les municipalités, au-delà d'une offre gratuite, attractive, moderne, de service numérique •

En savoir + : <http://tinyurl.com/88u29a5>

• 3G - 4G : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les téléphones portables sont de plus en plus performants et surtout de plus en plus nombreux. Pour un usage optimal, la 3G avait été lancée en 2002 et permettait une communication de meilleure qualité, notamment en matière de communication vocale.



L'augmentation du parc de smartphones et de clés 3G entraîne la saturation de l'ensemble des réseaux. Afin de les désengorger et d'accéder à un débit beaucoup plus rapide, une quatrième génération (4G) des standards pour la téléphonie mobile est en train d'émerger.

Concrètement, la 4G offrira un débit de 100Mb/s maximum, contre 7.2 Mb/s pour la 3G (soit 15 fois + rapide). Davantage centrée sur le transfert de données, la 4G permettra donc l'envoi de fichiers lourds, comme des contenus multimédias (photos, vidéos) et une navigation plus rapide. La mise en place de

la 4G aura un coût inférieur à celle de la 3G car les modifications sont principalement logicielles. Néanmoins, le coût majeur se situera au niveau de la liaison de la fibre aux antennes.

L'explosion de la 4G serait prévue en 2013-2014, mais reste tributaire des équipements déployés par les opérateurs privés qui eux même dépendent des décisions politiques locales.

AGENDA

• JUSQU'AU 20 JUILLET

2012 : Ouverture du dépôt des candidatures pour le Trophée Agenda 21 open data du CG 33.

L'occasion de démontrer la contribution du numérique aux enjeux de société en proposant des services qui favorisent le développement durable en Aquitaine en diffusant les « bonnes pratiques » et en évaluant les résultats.

<http://numerique.aquitaine.fr/Trophee-Agenda-21-open-data-du-CG>

• 19 SEPTEMBRE 2012 : Atelier mobilité numérique dans le cadre de la « Semaine européenne de la mobilité » animé par l'antic sur la Technopole Izarbel à Bidart

<http://www.antic-paysbasque.com/fr/entreprises>

• 27 SEPTEMBRE 2012 :

« Le numérique pour mieux gérer la ville » - Interagir avec les citoyens et optimiser les services publics grâce au numérique, l'édition 2012 des « Rencontres Numériques » organisée par l'antic et la Mairie d'Irun au FICOBA à Irun.

Cette manifestation transfrontalière doit permettre d'échanger entre élus, cadres territoriaux, acteurs du développement urbain d'Espagne et de France sur l'opportunité du numérique pour mieux gérer la ville, optimiser les ressources, évaluer les actions et co-construire la ville avec les citoyens dans un écosystème interactif.

www.antic-paysbasque.com/fr/recontres

• LE FTTH À BIARRITZ

sur l'Agglomération bayonnaise, l'opérateur de téléphonie mobile Orange a annoncé récemment son programme de déploiement de la fibre sur 5 ans. Le Très Haut Débit par fibre (FTTH) sera disponible en centre-ville de Biarritz dès 2012 (dernier trimestre). Puis, il arrivera à Anglet en 2013, à Bayonne en 2014 et enfin sur les communes de Boucau, Bidart, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye en 2015.

• DERNIÈRE MINUTE !

Un rapport publié par l'IDATE (www.idate.org) met l'accent sur le retard de l'Europe et en particulier de la France en matière de très haut débit.

Selon l'ARCEP (www.arcep.fr), le nombre d'abonnements très haut débit a atteint 715 000 fin mars 2012 (+ 50 000 environ sur le trimestre) dont 220 000 abonnements très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés ou jusqu'aux immeubles (495 000 autres abonnements très haut débit, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial).



Face à ces chiffres inquiétants, l'AVICCA, qui regroupe des collectivités locales agissant pour l'aménagement numérique du territoire, a rédigé une lettre ouverte au Président de la République,

« estimant qu'il convient, pour les mois qui viennent, de libérer les initiatives dans le cadre actuel, afin de ne pas perdre de temps, et de créer en parallèle les bases qui permettront d'atteindre ce nouvel objectif de dix ans. Une priorité doit être donnée aux zones où le haut débit actuel n'est pas de bonne qualité, afin de résoudre des problèmes d'aujourd'hui et de basculer plus rapidement les abonnés. »

L'AVICCA a ainsi élaboré une liste de dix mesures d'urgence à mettre en place par le gouvernement.

Retrouvez les 10 mesures sur : www.avicca.org

LE NFC

Le taux d'équipement en téléphone portable dans les foyers est en perpétuelle augmentation : 83 % des + de 12 ans sont équipés*.

Un chiffre prometteur pour les nouveaux usages liés au téléphone portable notamment avec le NFC (Near Field Communication). Cette technologie de communication de données « sans contact » offre de multiples opportunités : de nouveaux usages et des possibilités inédites sont annoncés.

Le NFC permet à deux dispositifs de communiquer à courte distance via des ondes radio. Lancé par Sony et Philips, il permet ainsi d'interagir avec le monde urbain. Exemple : ouverture des portiques des transports en commun en passant sa carte sur les bornes. Aujourd'hui, c'est le téléphone mobile qui a le vent en poupe, en effet, toutes les informations de notre portefeuille (carte de crédit, de fidélité etc.) peuvent désormais être stockées et s'échanger sous forme de données numériques : un vrai portefeuille virtuel !

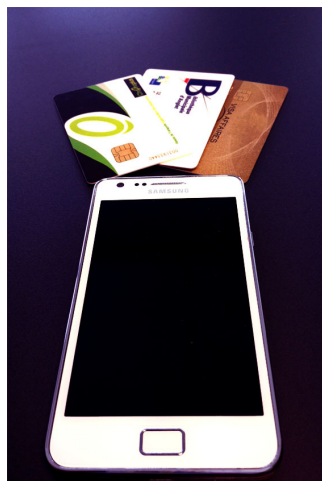
Explications...

A ce jour, 500 000 personnes disposent de la technologie NFC sur leurs mobiles et 150 modèles sont équipés.

Dans le monde du « sans contact », le NFC est la technique qui offre le plus de possibilités et de sécurité. En comparaison du Bluetooth et du wifi, le NFC ne fonctionne qu'à faible distance (quelques centimètres), nécessitant une démarche volontaire de l'utilisateur, qui utilise déjà la carte SIM de son téléphone comme élément d'identification et de sûreté. De quoi rassurer les technophobes en termes de e-commerce et m-commerce concernant l'interception et le vol de données peu probables sur de telles distances.

Deux modes sont attribués aux puces NFC :

Le mode émulateur de carte : le téléphone portable permet de stocker et de gérer un panel de cartes virtuelles aux fonctions diverses. Les cartes physiques sont substituées par des cartes virtuelles (de visite, bancaire, de fidélité, de bibliothèque, etc.)



Le mode lecteur recueille des informations sur son proche environnement. Des applications intéressantes pour le tourisme et la culture sont ainsi développées. Il suffit de présenter son mobile équipé NFC sur des logos appelés « FlyTag » qui peuvent être insérés sur le mobilier urbain pour accéder à l'histoire d'une église par exemple.

Trois villes leader : Caen, Nice et Strasbourg, labellisées « Territoire du mobile sans contact » en 2011 expérimentent le NFC depuis plusieurs années.

La Communauté d'Agglomération de Caen a intégré cette technologie dans le réseau de transports en commun l'année dernière. 1000 arrêts de bus et tram, ainsi que les stations de vélo en libre-service ont été équipés de QR-codes et de puces NFC. Pourront être renseignés : les horaires de passage, la localisation des vélos restants, etc. Le titre unique et

mobile de transport pourrait être opérationnel en 2014.

Maintenant, Bordeaux, Grenoble, Marseille, Mulhouse, Toulon, Toulouse et le Comité régional du tourisme d'Île-de-France tentent l'aventure. En effet, suite à l'appel à projet Ville intelligente / NFC, l'Etat pourrait soutenir le déploiement de services mobiles liés à cette technologie « sans contact » à hauteur de 25 millions d'euros.

Le montant cumulé des conventions atteint 14,2 millions d'euros, l'investissement total des collectivités : 43,6 millions d'euros. L'accord de principe du gouvernement annoncé fin 2011 portait sur 17 collectivités. Les 8 collectivités restantes sont encore en cours de négociation.

A l'échelle nationale, 41% des consommateurs seraient favorables au NFC (IFOP), un atout pour lancer le processus et faire évoluer les habitudes et les usages.

Subsiste un point noir qui freine considérablement le concept : tous les téléphones portables ne sont pas équipés en NFC (iPhone notamment pour le moment). Ainsi, pour un réel essor de cette technologie, tout dépendra de la politique adoptée par les industriels de la téléphonie mobile.

En conclusion, l'avenir du NFC est encore incertain. Reposant en partie sur la confiance des usagers, la sécurisation et la protection des données seront les conditions *sine qua non* pour une utilisation massive •

En savoir + :

- www.caen.fr/Economie/nfc/

- www.wikipedia.fr -> Communication en champ proche

- www.credoc.fr -> La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (2010)

* (Sources : CREDOC « Conditions de vie et Aspiration », 2011)

Pavillon Izarbel
Technopole Izarbel Côte Basque
Terrasses Claude Shannon
64210 Bidart

Tél. 05 59 41 53 94
contact@antic-paysbasque.com
www.antic-paysbasque.com



Directeur de la publication :

Guy Mondorge

Auteurs :

Annick Dalmagne

Julie Bagieu

Charlotte Lavigne

Contributeurs : Orange, SFR

Crédits photos : antic, Orange, SFR, Ville de Bordeaux

